FLASH F.F.A.M. N° 43 – 20 Janvier 2005

Circulaire d'Information destinée aux Présidents, responsables des associations des Amis des Moulins, aux correspondants de la FFAM ainsi qu'aux membres individuels.

F.F.A.M. Secrétariat : 343 rue Haute des Banchais – 49100 ANGERS. Tél. : 02 41 43 87 36 - Fax : 02 41

43 98 21. Site Web: www.moulinsdefrance.org, Courriel: ffam@moulinsdefrance.org

ÉDITO

En ce début d'année 2005, j'ai choisi d'être brève, sacrifiant à une tradition plutôt sympathique. Je tiens en effet avant tout à vous présenter à tous, tous mes meilleurs vœux de joie, de santé et de bonheur pour vous et ceux qui vous sont chers. Et la réussite de vos projets, qu'ils se rapportent à vos moulins ou à vos autres centres d'intérêt. Que cette nouvelle année qui débute soit surtout celle qui verra le résultat de tous les efforts que nous avons faits ensemble en faveur de la défense de nos moulins à eau et des droits qui leur sont attachés.

Alors bonne année 2005, et que vivent et prospèrent nos moulins et ceux qui les défendent. ... Mais pour ce faire nous avons besoin de votre soutien, et nous comptons sur vous pour faire rentrer des cotisations et des abonnements toujours plus nombreux.

Annie BOUCHARD Présidente de la FFAM

NOUVELLES DE LA FFAM

Notre président d'honneur,... à l'honneur

André GAUCHERON vient de recevoir un « Certificate of Appreciation » de T.I.M.S. « with sincere appreciation for your dedicated serviceto The International Moinological Society». André voudrait associer à cette « attestation » tous ceux qui l'ont aidé, en France et à l'étranger, à faire sortir les moulins français du relatif isolement dans lequel on les cantonnait et à essayer d'intéresser les chercheurs français aux moulins des autres pays. André GAUCHERON ajoute : « ce travail a été passionnant, et beaucoup reste encore à faire! »

Au Conseil d'administration du 15 Janvier

L'appel des cotisations aux associations adhérentes se fera dans le courant de janvier. Le taux est le même qu'en 2004 : 3 € par adhérents cotisants en 2004. Le Conseil a constaté que la cotisation payée ne correspond pas toujours au nombre d'adhérents ; c'est pourquoi nous demandons aux associations de "jouer loyalement le jeu". La Fédération a besoin de votre participation.

Les abonnements à Moulins de France rentrent bien : au 15 janvier nous avons déjà enregistré 29 abonnés nouveaux, en provenance surtout des associations : félicitations à nos Amis des Moulins du Bas-Rhin qui font une efficace action de recrutement.

Le bon moment pour faire les choses

Suite à une question d'Emmanuel GAUPILLAT :

- Abonnement à Moulins de France : en Janvier, de préférence.
- Appel des cotisations des ARAM et ALAM :

la FFAM envoie un bordereau d'appel la deuxième quinzaine de Janvier ; répondre le plus rapidement et le plus complètement possible : liste des moulins ouverts. A réception, la FFAM envoie une attestation de versement et l'attestation d'assurance.

- Affiches pour la Journée des Moulins : Un bon de commande est envoyé à toutes les associations, dès que l'affiche est "finalisée", en principe en mars ; répondre le plus rapidement possible, ne pas oublier le chèque.

Etat - collectivités territoriales : une nouvelle répartition des rôles en faveur du patrimoine

La loi du 13 août 2004 prévoit la possibilité de transfert de propriétés de certains monuments historiques de l'État aux collectivités territoriales. La commission, présidée par René Rémond, a été chargée d'une mission de réflexion sur les motifs et les critères qui justifient, du point de vue de l'histoire, de l'histoire de l'art et de l'architecture, de la symbolique nationale (?) et de la stricte conservation qu'un monument reste la propriété de l'État. Elle a retenu la règle d'affectation locale, la propriété de l'État étant considérée comme l'exception.

Consultation du rapport complet : www.culture.gouv.fr

Le CONGRES 2005 de la FFAM aura lieu en Auvergne

Les Amis des moulins d'Auvergne organisent les 27, 28 et 29 mai 2005 le traditionnel Congrès annuel de la Fédération française des Amis des Moulins.

Tous les membres des associations adhérentes à la FFAM et tous les membres individuels y sont conviés.

Programme:

vendredi 27 mai : accueil à partir de 14 h au moulin de l'Etang à Bourg-Lastic (63),

accueil possible à Clermont-Ferrand (départ du bus à 13 h - option payante)

Après-midi visite des 2 moulins de Bourg-Lastic et conférence sur l'art roman, à 18 h pot de bienvenue offert par la mairie, Installation dans les chambres et repas au Domaine des Puys* à St Sauves

Samedi 28 mai : journée touristique en cars, visite de plusieurs moulins, groupes en alternance

A midi Repas à l'auberge « La Chaumière » au Gour de Tazenat

Dimanche 29 mai : matin Assemblée générale au Domaine des Puys*

Exposition des associations régionales, vente de livres, documentation, etc..

Les accompagnateurs pourront visiter La Bourboule, Le Mont-Dore, Orcival (option payante)

Bus pour la gare (ou aéroport) de Clermont-Ferrand après le repas de midi au Domaine des Puys*

*Le Domaine des Puys à Saint-Sauves (7 km de La Bourboule), linge de toilette fourni, vin compris aux repas ; un domaine de 31 h avec étang, piscine couverte et chauffée, tennis, etc.

Inscriptions dès maintenant (date limite 15 avril 2005)

Prévoir entre **210** et 265 euros par personne selon **options** (prix non contractuels)

informations, dossier d'inscription : laissez vos coordonnées au **06 08 51 37 48** ou <u>Fkmadebene@aol.com</u> bulletins disponibles sur le site FFAM <u>www.moulinsdefrance.org</u> et moulinsdefrance.free.fr)

Réservez vos dates dès maintenant. Venez nombreux! Attention nombre de places limité, inscrivez-vous rapidement!

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

Amis des Moulins du Bas-Rhin

Le 12 septembre 2004, 40 personnes adhérentes à l'association ont participé à une première sortie préparée par Roger Becker, le sympathique et dynamique meunier du Moulin d'Urtigheim. Après un périple jalonné de villages ayant possédé un ou plusieurs moulins, le plus souvent ayant perdu leur mécanisme et transformés en maisons d'habitation, les participants se sont arrêtés au Langmattermuehle, la propriété de Monsieur Brua et de son fils. Il a fonctionné avec trois roues entraînant 2 paires de meules et un fouloir à chanvre. Il bénéficie d'une chute de 3,80 m sur la Zinsel. Il fut transformé en scierie et la scie horizontale est encore en état. Le propriétaire rénove le moulin petit à petit avec l'intention de produire de l'électricité. Au moulin Klein, à Voellerdingen, Monsieur Klein produit de la farine au moteur électrique, la rivière ayant été détournée. Le Moulin de Sarre-Union (une ville, pas une société) comptait 3 roues et s'est arrêté en 1963. Il ne reste qu'une roue en fonctionnement, la plus légère. La propriétaire rencontre des difficultés avec la collectivité pour la rénovation du bâtiment. Le Moulin Roeser, à Harkirchen, au bord de la Sarre, produit encore de la farine avec l'énergie hydraulique : les installations sont parfaitement entretenues. Les dépendances ont été transformées en auberge.

PARTENAIRES

Le Cilac (Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel) : un réseau de compétences

Le CILAC, fondé en 1978, est une association issue de la convergence de différents milieux et courants proches de la recherche universitaire et du monde de la muséologie, comme en témoigne la personnalité des institutions fondatrices :

- le Centre de recherches historiques de l'École des hautes études en sciences sociales,
- le Centre de documentation et d'histoire des techniques du Conservatoire national des arts et métiers,
- l'Association pour l'histoire matérielle de la civilisation industrielle de Lyon ;
- l'Écomusée de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau-les Mines ;
- l'Institut de l'Entreprise, organe de réflexion dépendant du MEDEF.

Ce réseau est constitué d'historiens, de chercheurs, d'architectes, d'ingénieurs, de chefs d'entreprises, de professionnels du patrimoine, de musées et d'écomusées industriels ou techniques, d'associations régionales

ou locales en charge de sites et d'un grand nombre de personnes physiques intéressées à titre individuel par le patrimoine industriel. Pour les membres de ce réseau, le CILAC est tout naturellement reconnu comme le défenseur de sites menacés et amené quotidiennement à être le lieu d'expression d'une certaine idée du patrimoine industriel. *Contact : www.cilac.com*

L'activité du Cilac en bref...

Le CILAC est une association à vocation nationale, à but non lucratif, régie par la loi de 1901. Elle a été fondée en 1978 en vue d'accueillir en 1981, la IVe conférence internationale sur le patrimoine industriel (Lyon et Grenoble) et de constituer à plus long terme une association de référence pour promouvoir ce type de patrimoine.

La mission principale du CILAC est donc :

- d'encourager l'étude, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de l'industrie, sans aucune limite chronologique ou catégorielle ;
- de favoriser les échanges et la réflexion collective au sein du mouvement ;
- de faire connaître le plus largement possible, sans exclusive, en France et à l'étranger, les initiatives développées à travers notre pays.

Le CILAC n'a ni vocation à gérer des sites, ni prétentions fédératives vis à vis des différentes associations sectorielles, régionales ou locales qui se sont constituées depuis une vingtaine d'années. En revanche, l'association est reconnue comme le porte-parole de la plupart d'entre elles et, sur le plan international, le CILAC représente la France auprès du Comité international pour la conservation du patrimoine industriel (TICCIH - The International Committee for the Conservation of Industrial Heritage).

Le CILAC organise des colloques nationaux et des journées d'études.

Organisés depuis 1988 autour d'un thème central, en partenariat avec des structures associatives régionales, ces colloques se réunissent dans diverses régions de France.

Le CILAC édite la seule revue scientifique consacrée au patrimoine industriel : « L'Archéologie industrielle en France »

PUBLICATIONS NOUVELLES

Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art du Bas-Languedoc (Aude, Gard, Hérault, Lozère)

Documentation réunie par Émile BONNET publiée par Jean-Claude et Nancy RICHARD, Montpellier 2004. C'est dans le cadre d'un projet national, conduit par Jacques DOUCET (1853-1929) avec la collaboration d'André GIRODIE que ce dictionnaire a été confié en 1912 à Émile BONNET (1863-1942) dont les travaux faisaient autorité, sur le département de l'Hérault, en archéologie, histoire, numismatique et bibliographie.

Pendant de longues années, Émile BONNET avait accumulé des fiches sans qu'il puisse en donner une publication globale. Cette documentation, conservée dans la famille, a été réunie, malgré quelques lacunes pour constituer un ouvrage suivi qui, selon les lettres de l'alphabet, donne les notices d'artiste et d'ouvriers d'art, depuis le Moyen Age jusqu'au 20e siècle, pour les départements cités ci-dessus.

Nous pensons que bien ne traitant pas directement de moulins et de meuniers, cet ouvrage peut intéresser certains de nos adhérents et lecteurs.

Un volume A4 de 479 pages sur papier bouffant avec une présentation complète (XVI pages et 4601 notices selon l'ordre alphabétique des noms pour les 4 départements réunis. Prix franco : 85 \in Sous forme de CD :82 \in Bon de commande à envoyer, avec le paiement à : RICHARD, Les Brusses, 1 rue d'Auvergne 34090 Montpellier.

Bulletins des associations reçus par la FFAM

ARDATZA-ARROUDET - N° 6 - 1er Janvier 2005. Dans son éditorial, Claire NOBLIA souhaite aux adhérents « d'avoir le courage, la volonté, l'envie, l'imagination, la persévérance de continuer à protéger, à développer, à valoriser » les moulins. Tout son éditorial serait à citer tant il est tonique. Visites et découvertes en vallée de Baigori, ses moulins et ses mines de cuivre exploitées pendant près de deux millénaires sont une véritable monographie de la région. Après une rubrique "Agenda" et les renseignements pratiques, un chapitre intitulé "Soucis", administratifs surtout, démontre que la tâche des meuniers est rude pour sauvegarder l'intégrité de leur moulin. On apprend que Saint Blaise serait patron des meuniers mais aussi un "saint à tout faire". ARDATZA-ARROUDET a lancé un concours Minoteries dont les prix seront remis à l'Assemblée Générale du 16 avril.

Nous avons reçu en même temps le n° 5 du bulletin d'ARDATZA-ARROUDET qui contient lui aussi une foule d'informations intéressantes, notamment le bilan de la Journée des Moulins avec 10 moulins ouverts et 1602 visiteurs.

Tournez, Moulins - N° 12 - décembre 2004. Magazine d'information de l'ARAM Beauce. L'éditorial du Président, Etienne COUDIERE rappelle la mémoire de Roger LONQUEU décédé peu après l'inauguration du moulin de Talcy

dont les deux restaurations furent son oeuvre. Il explique la réduction du magazine et fait le point de la restauration. Il incite à une réflexion sur l'avenir de l'association. La restauration et l'inauguration du Moulin de Talcy, l'historique du Moulin Gaillardin de Chapelon (Loiret) constituent la partie technique. Le chapitre "Nos ailes en croix" revient longuement sur la vie de Roger LONQUEU, qui fut l'âme de Talcy, de son château et de son moulin, et sur la mémoire de Missie de PAHLEN, créatrice de l'ARAM Beauce. La première de couverture propose une vue du Moulin d'Ymonville, premier moulin réhabilité en Beauce et qui sera suivi d'une longue série de restaurations.

Moulins de la Sarthe N° 56 – Janvier 2005. Dans son éditorial, la présidente annonce l'importance de l'Assemblée générale du 9 avril qui verra son remplacement à la présidence de l'association. Suivent ensuite successivement les articles suivants : nouvelles du trimestre, la visite d'une microcentrale, producteurs d'électricité nouvelle génération, 2 exemples, l'histoire d'un « juindre », mécanicien et charpentier de moulin, la suite des moulins sarthois vendus comme bien nationaux. Une grande partie de la revue est occupée par un article de Franck COSSET, remarquablement intéressant « Les fonds de vallées et nos moulins » : à partir de l'exemple du Moulin du Prateau sur l'Étang sort, il montre le travail considérable fait pour aménager les vallées et construire les moulins, aménagements hydrauliques qui ont été source de bienfaits durant 10 siècles. Il faut se le rappeler. Toute modification efface ce qui précède. Après dégradation, le passé ne survit pas si on ne le réactive pas.

Le petit Babillard Décembre 2004 – N° 9. Bulletin de Moulins du Poitou. Après une variation sur le thème du « babillard » le mot du Président revient sur les problèmes auxquels sont confrontés les moulins pour la sauvegarde de leur patrimoine et la défense de leurs droits. Il rappelle les actions de l'association dans ce sens avec l'esprit très concret qui le caractérise. La publication rappelle les fiches de la FFAM et propose deux articles : « le saumon de l'Alaska » et une brève étude sur la jussie, sa physiologie, sont impact sur la rivière et les moyens de lutte.

CONSULTEZ RÉGULIÈREMENT LES SITES INTERNET DE LA F.F.A.M.

www.moulinsdefrance.org et moulinsdefrance.free.fr
« Du nouveau tous les jours »

Notre Présidente, Annie BOUCHARD, et son mari Roland, avec Raymond GILLET sur le stand Des Amis des Moulins du Mantois Vexin, à la Foire aux Oignons de Mantes-la-Jolie, le dimanche 12 décembre 2004

